

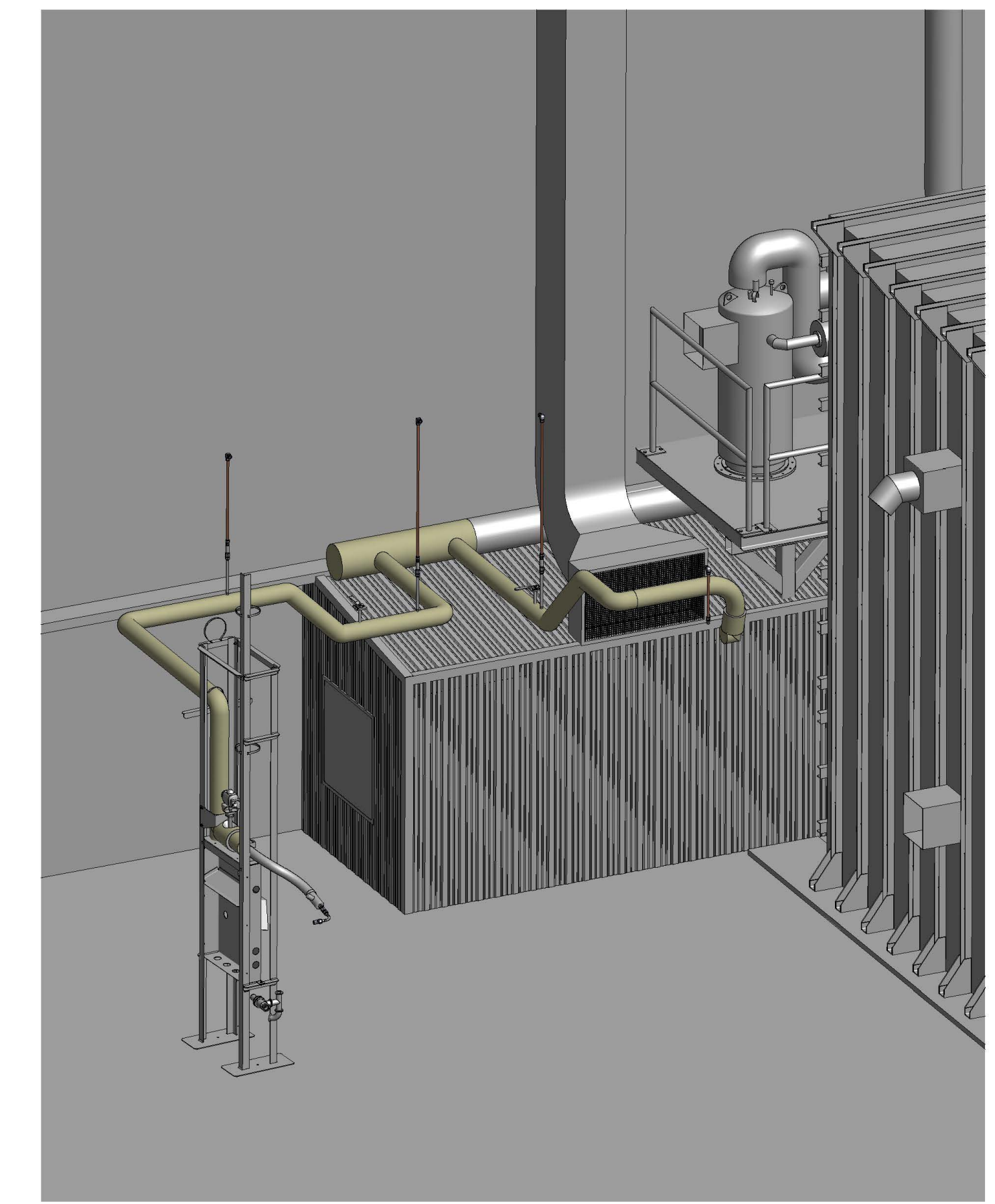
YVES GUINDON
DIRECTEUR, SÉCURITÉ ET INSTALLATIONS

M. FARID, Ing.
CHEF DE PROJET

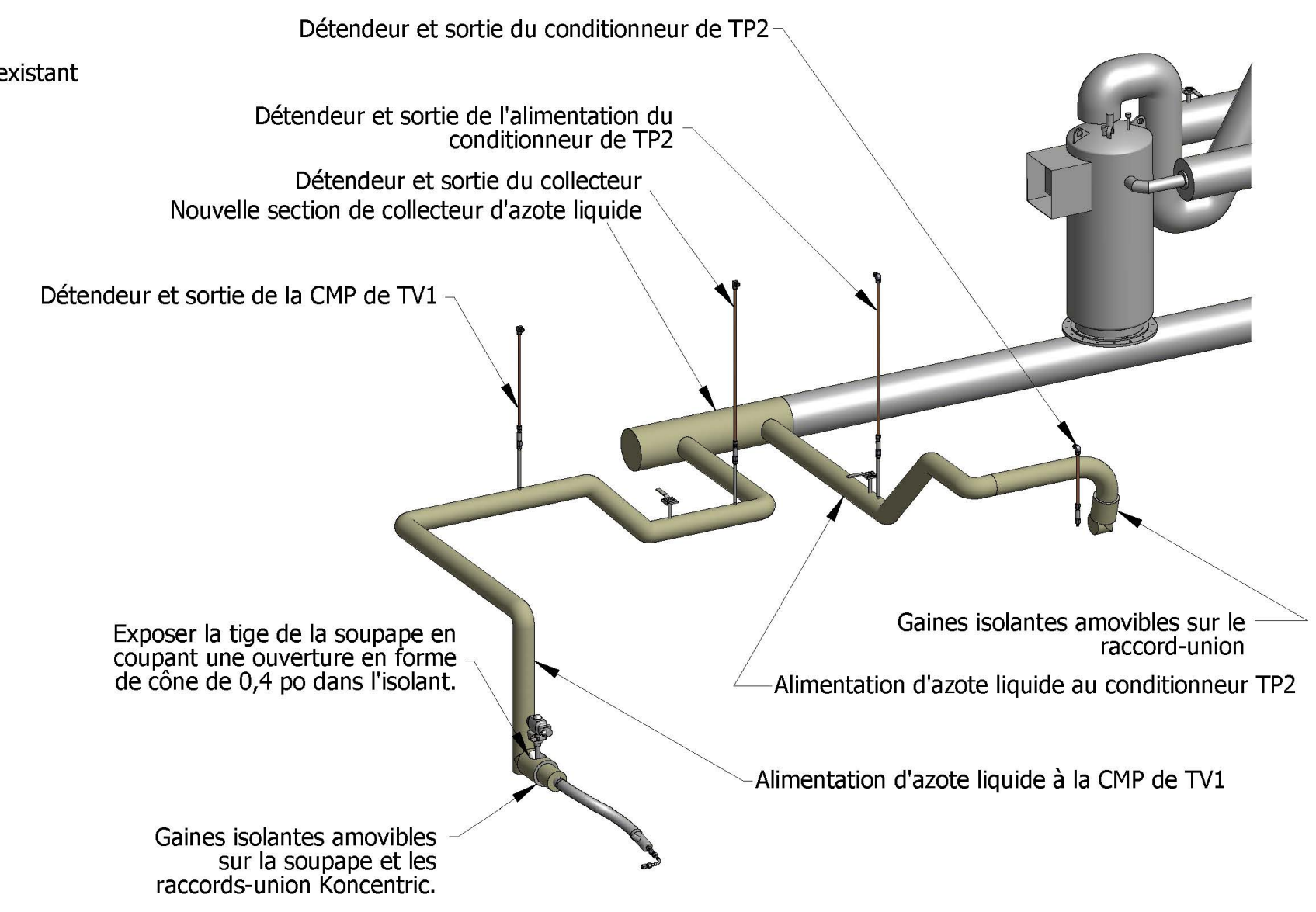
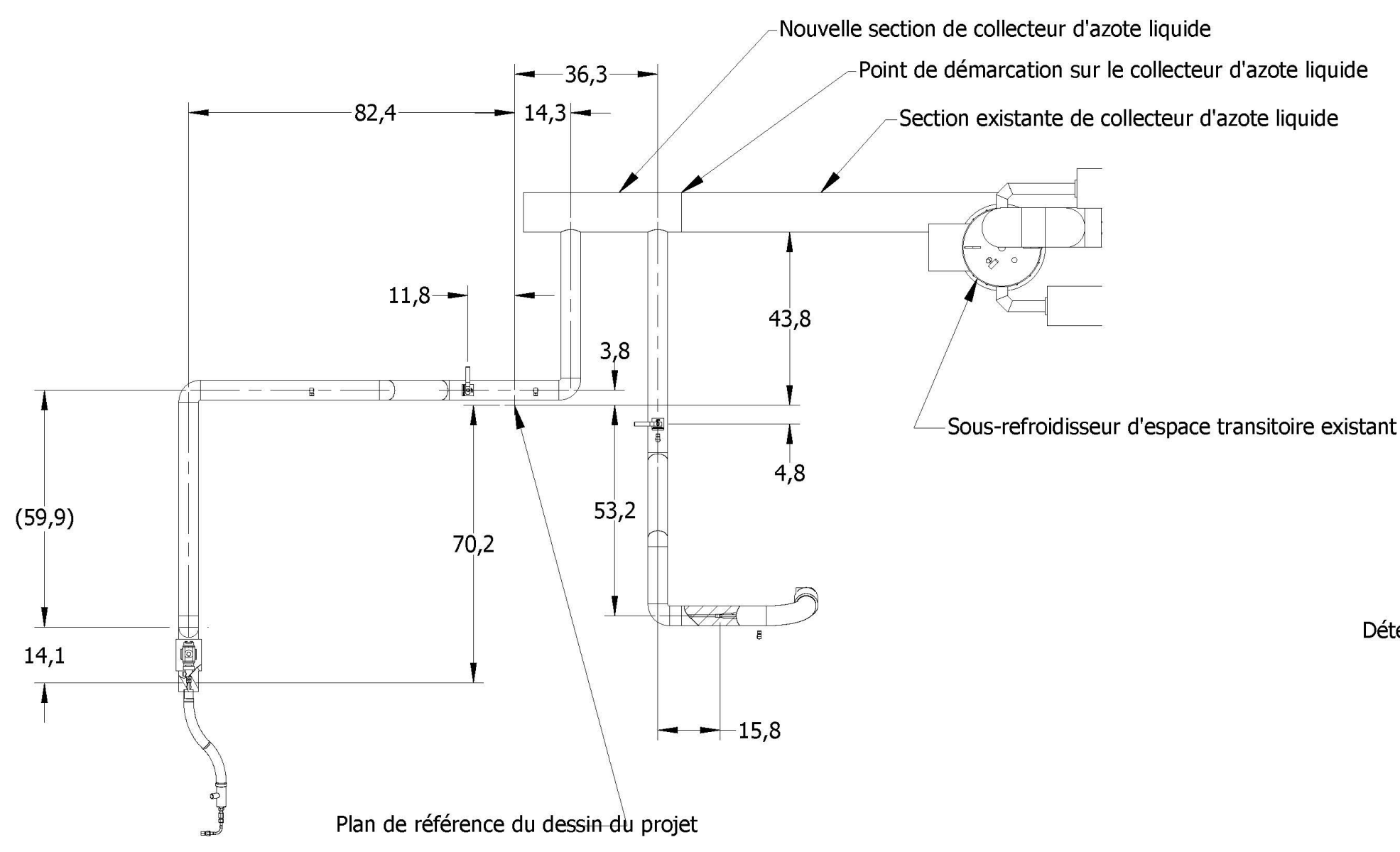
CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE « ASC » ET NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ OU REPRODUIT SANS L'AUTORISATION ÉCRITE EXPRESSE DE L'« ASC ».

LE TRANSFERT DE CE DESSIN SOUS FORME PAPIER OU ÉLECTRONIQUE À UNE AUTRE ORGANISATION DOIT ÊTRE POUR UNE UTILISATION PRÉCISE ET LIMITÉE SEULEMENT ET AVEC L'AUTORISATION PRÉALABLE DU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».

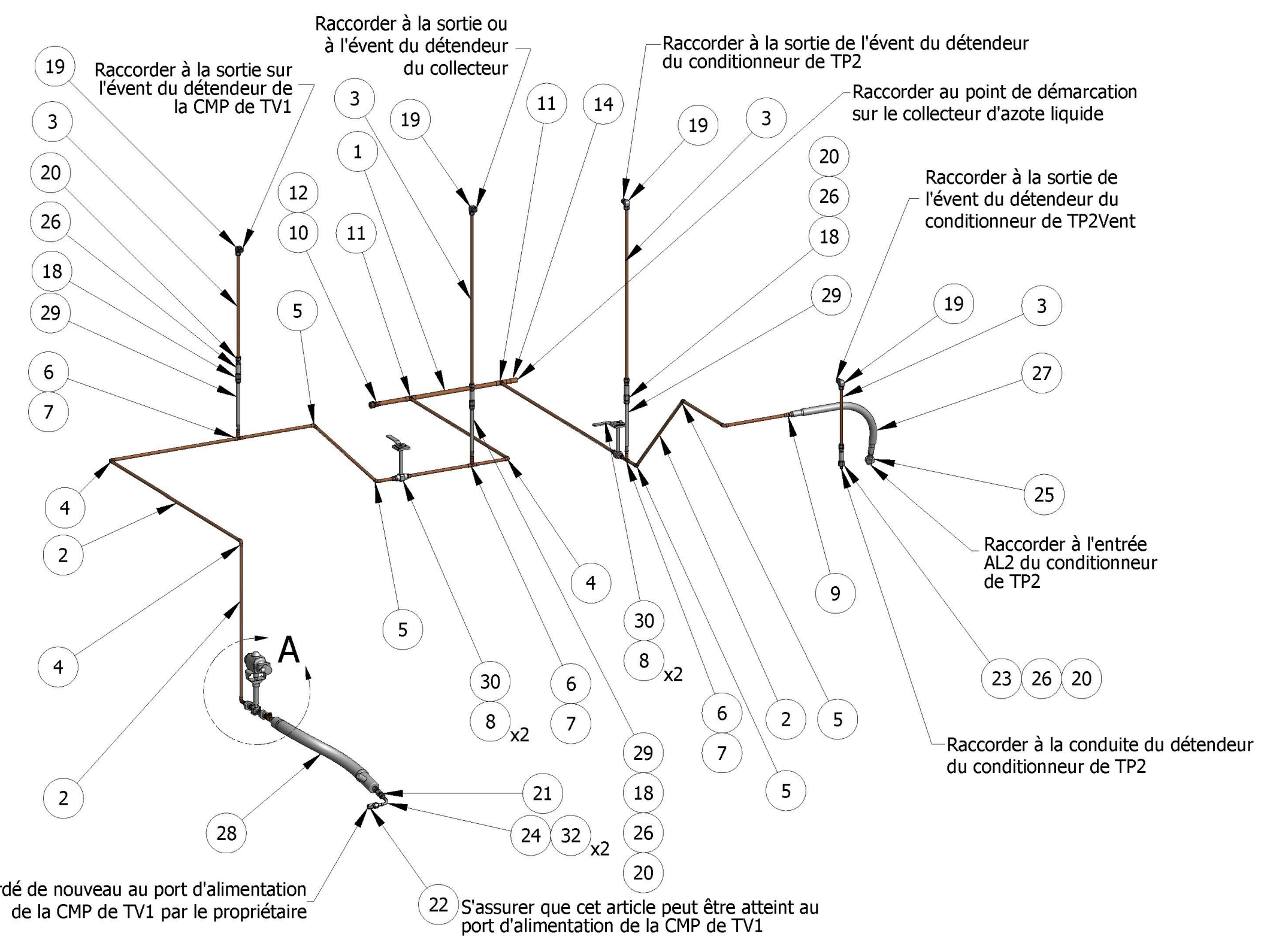
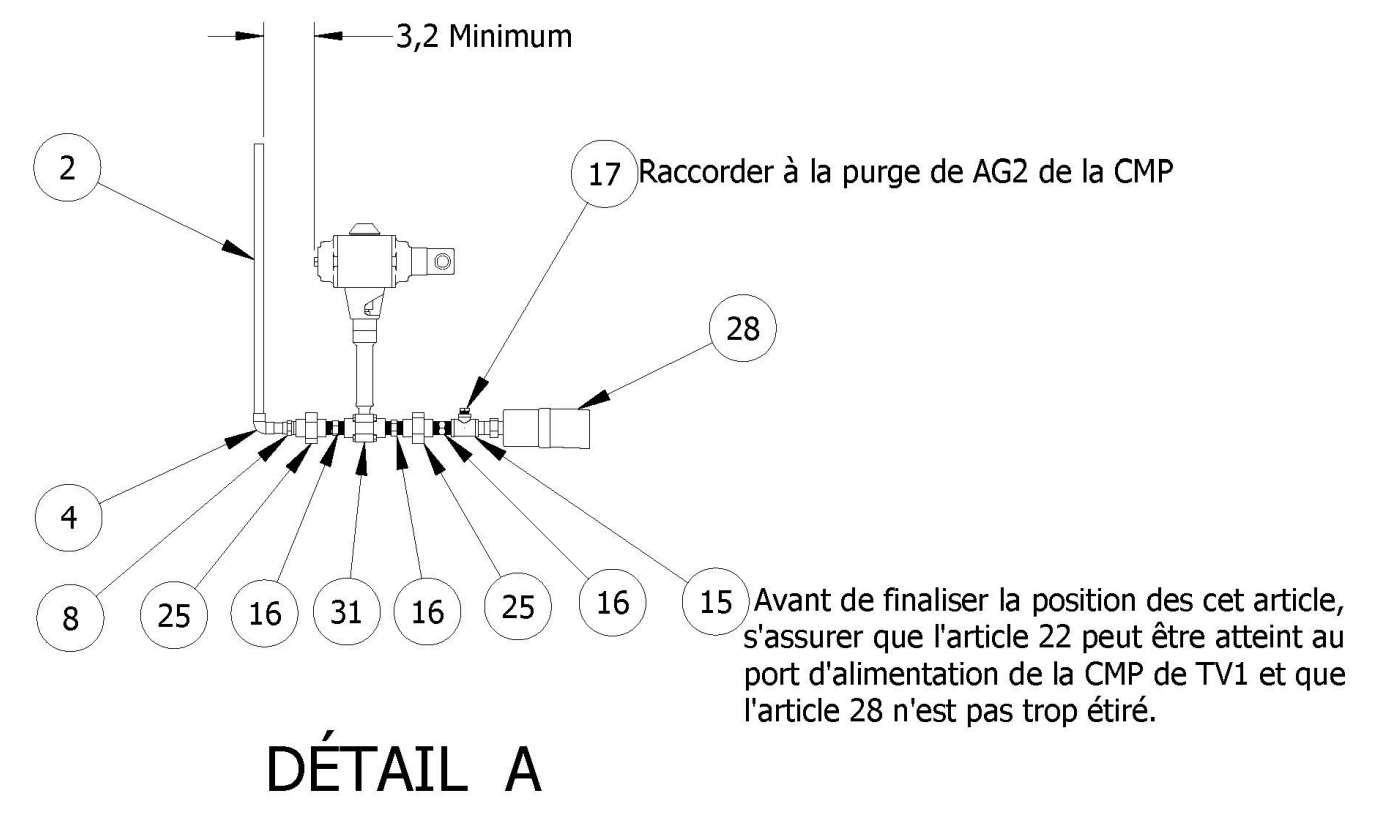
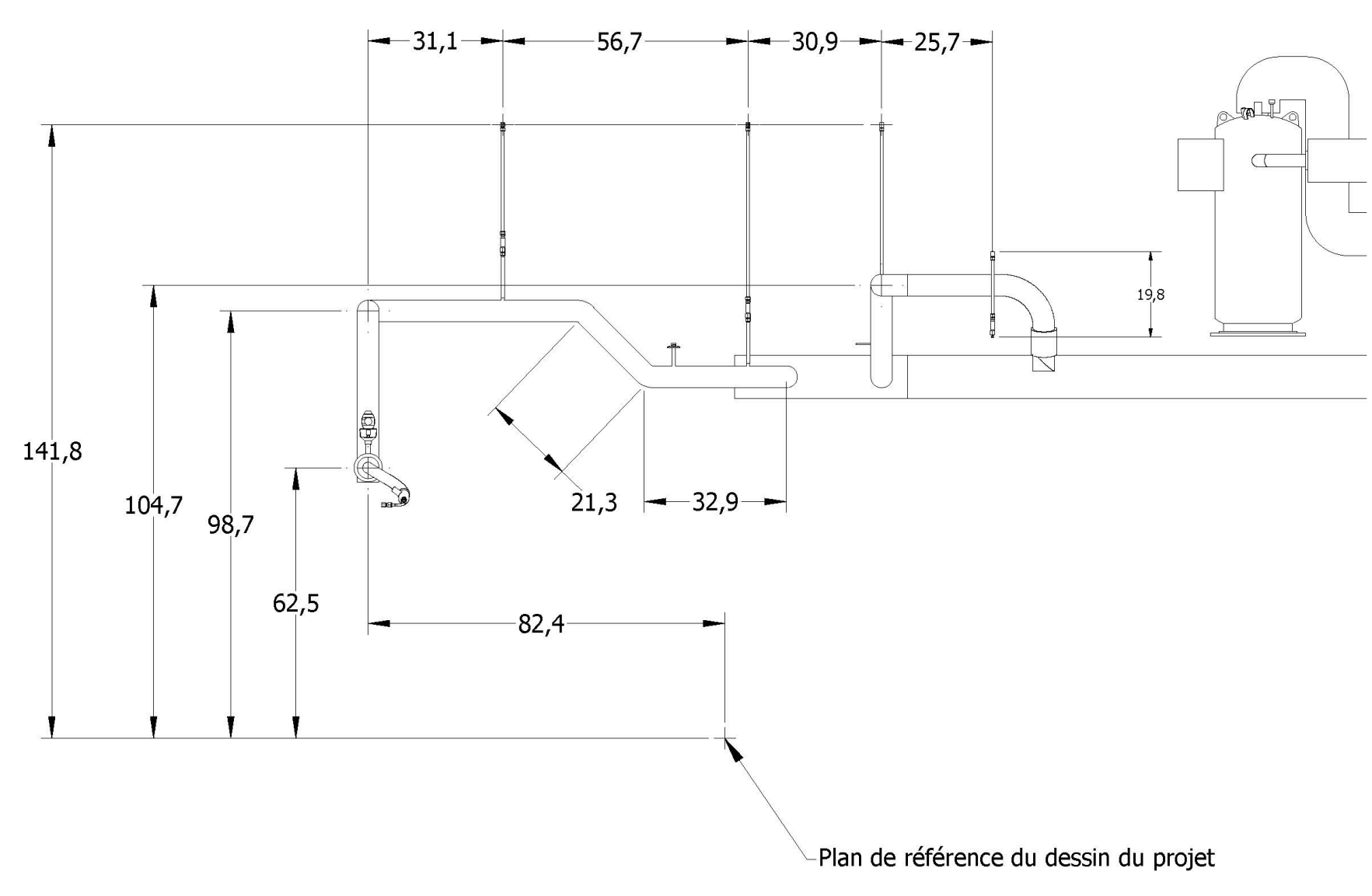
UNE FOIS CETTE UTILISATION TERMINÉE, TOUS LES EXEMPLAIRES PAPIER ET FICHIERS ÉLECTRONIQUES DOIVENT ÊTRE DÉTRUITS OU RETOURNÉS AU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».



Alimentations et détendeurs d'azote liquide du conditionneur de TP2, CMP de TV1



- REMARQUES :**
- TOUTES LES DIMENSIONS ET LES QUANTITÉS INDIQUÉES SONT DES ESTIMATIONS APPROXIMATIVES ET À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET NE MODIFIENT EN RIEN LA VALEUR DU CONTRAT SI UN ÉCART EST CONSTATÉ DURANT LA CONSTRUCTION, L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES QUANTITÉS ET TOUTES LES LONGUEURS SUR PLACE.
 - TOUTES LES PIÈCES FOURNIES PAR LE PROPRIÉTAIRE DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR.
 - TOUT LE BRASAGE DOIT ÊTRE À L'ARGENT 15 % SIL-FOS AVEC PURGE À L'ARGON.
 - AUCUN FLUX SUR LES RACCORDS CUIVRE-CUIVRE.
 - FLUX RECOMMANDÉ SUR LES RACCORDS CUIVRE-LAITON.



ARTICLE	QTE	NOM DE PIÈCE	FURNI PAR
2	22 pi	Tuyau en cuivre de 1/2 po de type « K » sur les alimentations d'azote liquide du conditionneur de TP2 et de la CMP de TV1	Entrepreneur
3	12 pi	Tuyau en cuivre de 1/2 po de type « K » sur les canalisations de sortie du détendeur	Entrepreneur
4	5	Coude en cuivre de 1/2 po de 90°	Entrepreneur
5	4	Coude en cuivre de 1/2 po de 45°	Entrepreneur
6	3	Té en cuivre de 1/2 po	Entrepreneur
7	3	Adaptateur en cuivre de tuyau de 1/2 po X 3/8 po FNPT	Entrepreneur
8	5	Adaptateur en cuivre de tuyau de 1/2 po X 1/2 po MNPT	Entrepreneur
9	1	Adaptateur en cuivre de tuyau de 1/2 po X 1/2 po FNPT	Entrepreneur
10	1	Adaptateur en cuivre de tuyau de 3/4 po X 3/4 po MNPT	Entrepreneur
11	2	Té de réduction en cuivre de 1/2 po x 3/4 po x 1/2 po	Entrepreneur
12	1	Capuchon en bronze coulé de 1/2 po	Entrepreneur
14	1	Accouplement en cuivre de 3/4 po	Entrepreneur
15	1	Té de réduction de 1/2 po x 1/2 po x 1/2 po	Entrepreneur
16	3	Marmelon hex en ac. in. de 1/2 po de 1-7/8 po de longueur	Entrepreneur
17	1	Raccord réducteur hex en ac. in. 1/2 po mâle x 1/8 po femelle	Entrepreneur
18	3	Adaptateur Swagelock en ac. in. de tube de 5/8 po X 1/2 po FNPT SS-1010-7-8	Propriétaire
19	4	Coude en laiton de 5/8 po Swagelock B1010-9	Propriétaire
20	4	Adaptateur en laiton Swagelock de tube de 5/8 po X 1/2 po MNPT	Propriétaire
21	1	Adaptateur VCR Swagelock 1/2 po FNPT X 1/2 po MVCR, SS-8-VCR-7-8	Propriétaire
22	1	Adaptateur VCR Swagelock 3/8 po FNPT X 1/2 po MVCR, SS-8-VCR-7-6	Propriétaire
23	1	Adaptateur en laiton Swagelock de tube de 1/4 po X 1/2 po FNPT B-400-7-8	Propriétaire
24	1	Ensemble de coude soudé de 1/2 po VCR de la CMP de TV1	Propriétaire
25	3	Raccord-union Koncentric SS de 1/2 po avec extrémités FNPT, SSP 1/2 KUT	Propriétaire
26	4	Soupape de décharge	Propriétaire
27	1	Flexible en ac. in. de 1/2 po pour l'alimentation en AL2 du conditionneur de TP2	Propriétaire
28	1	Flexible CV en ac. in. de 1/2 po pour l'alimentation en AL2 de la CMP de TV1	Propriétaire
29	3	Tube en ac in. de détendeur de 1/4 po de D.E. Modifié de McMaster	Propriétaire
30	2	Vanne d'isolement manuelle Wrochester de 1/2 po	Propriétaire
31	1	Siège en V de 60° soupape de commande Wrochester de 1/2 po	Propriétaire
32	2	Garniture d'étanchéité Swagelock de 1/2 po VCR, SS-8-VCR-2-GR	Propriétaire

5.		
4.		
3.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	14 SEPT.
2.	ÉMIS POUR RÉVISION FINALE	14 SEPT.
1.	ÉMIS POUR RÉVISION	14 AOÛT
N°.	RÉVISION	Date

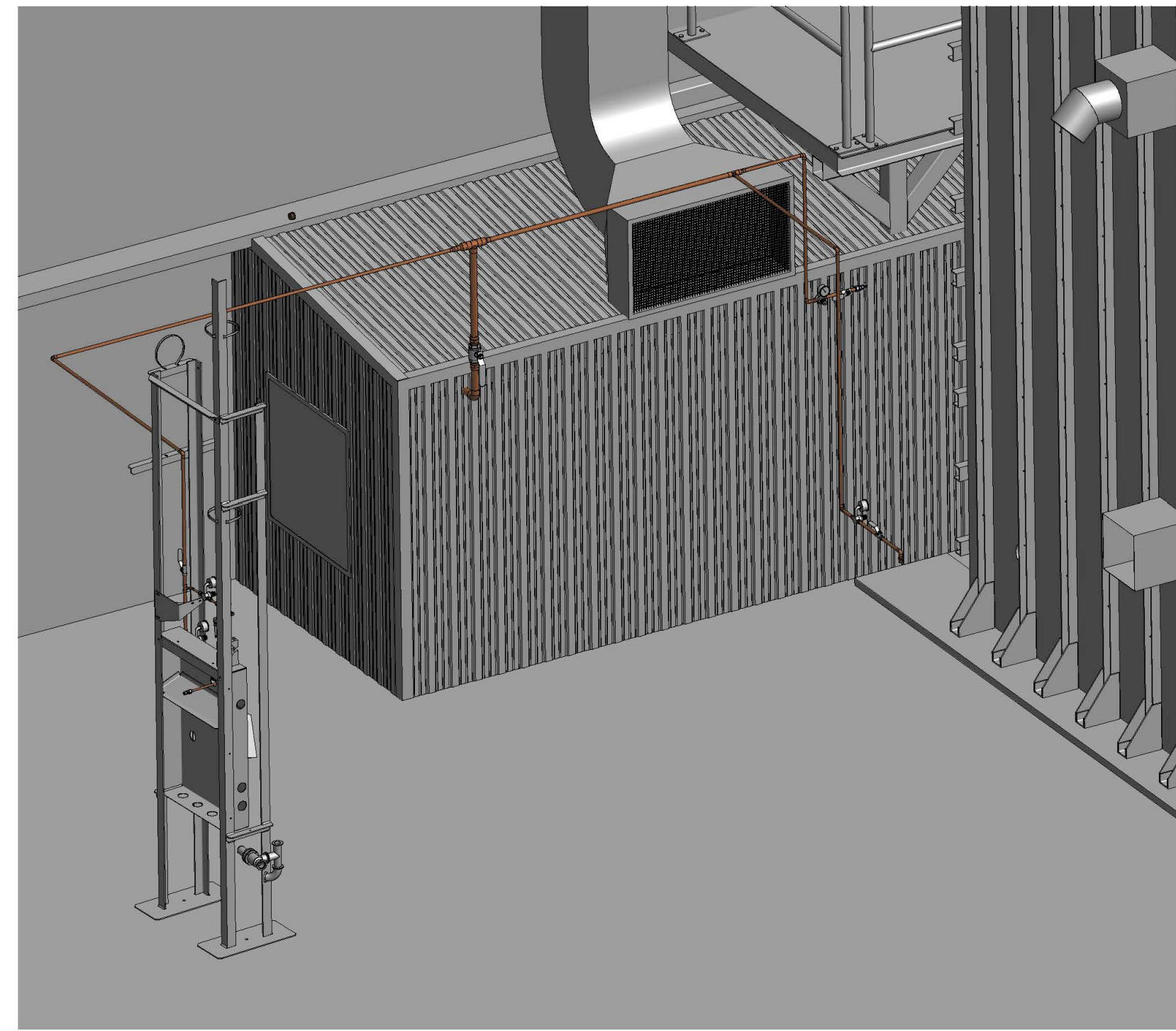
ESTAMPE PROFESSIONNELLE

A detail no. / B location drawing no. / C drawing no. / dessin no.

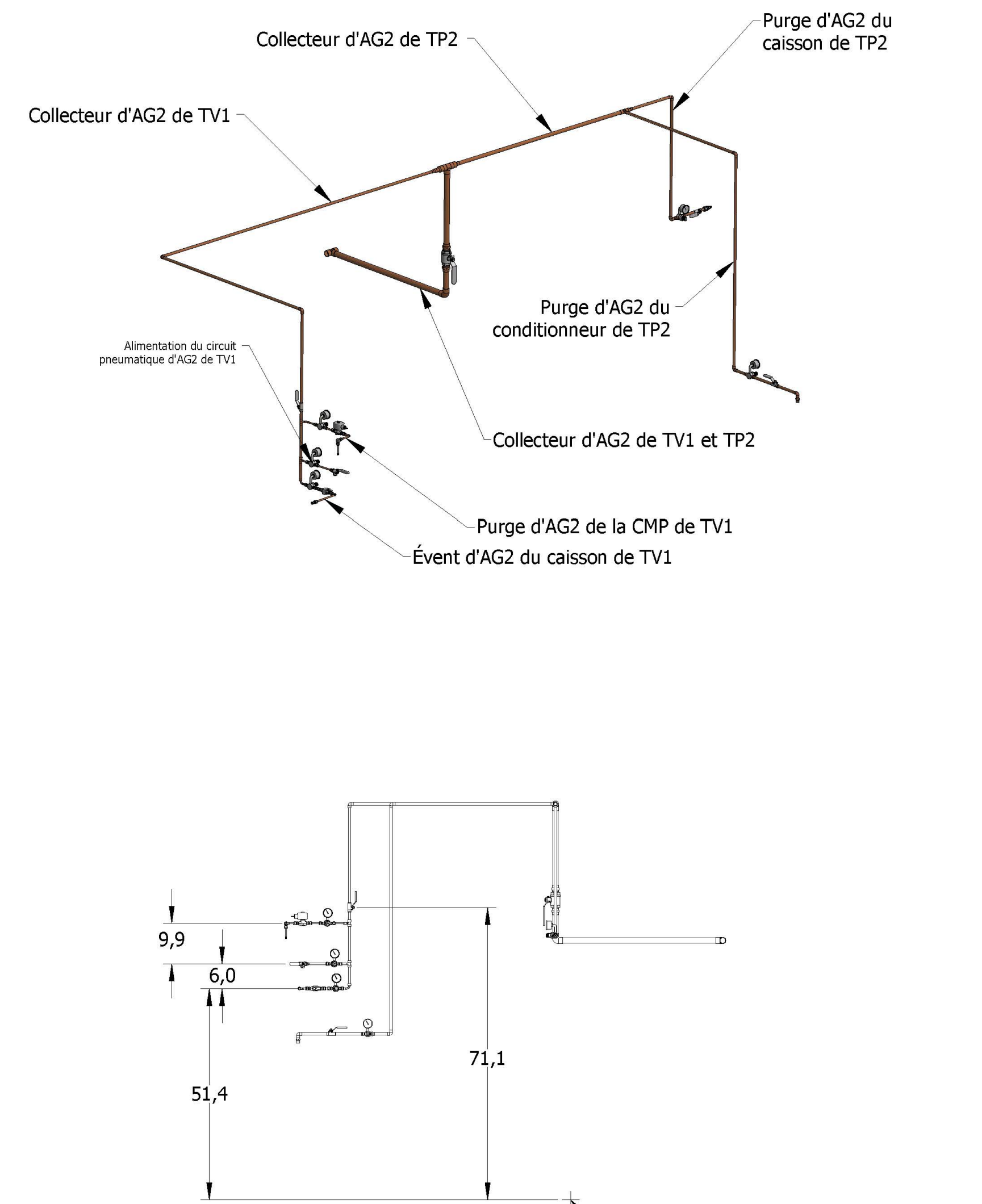
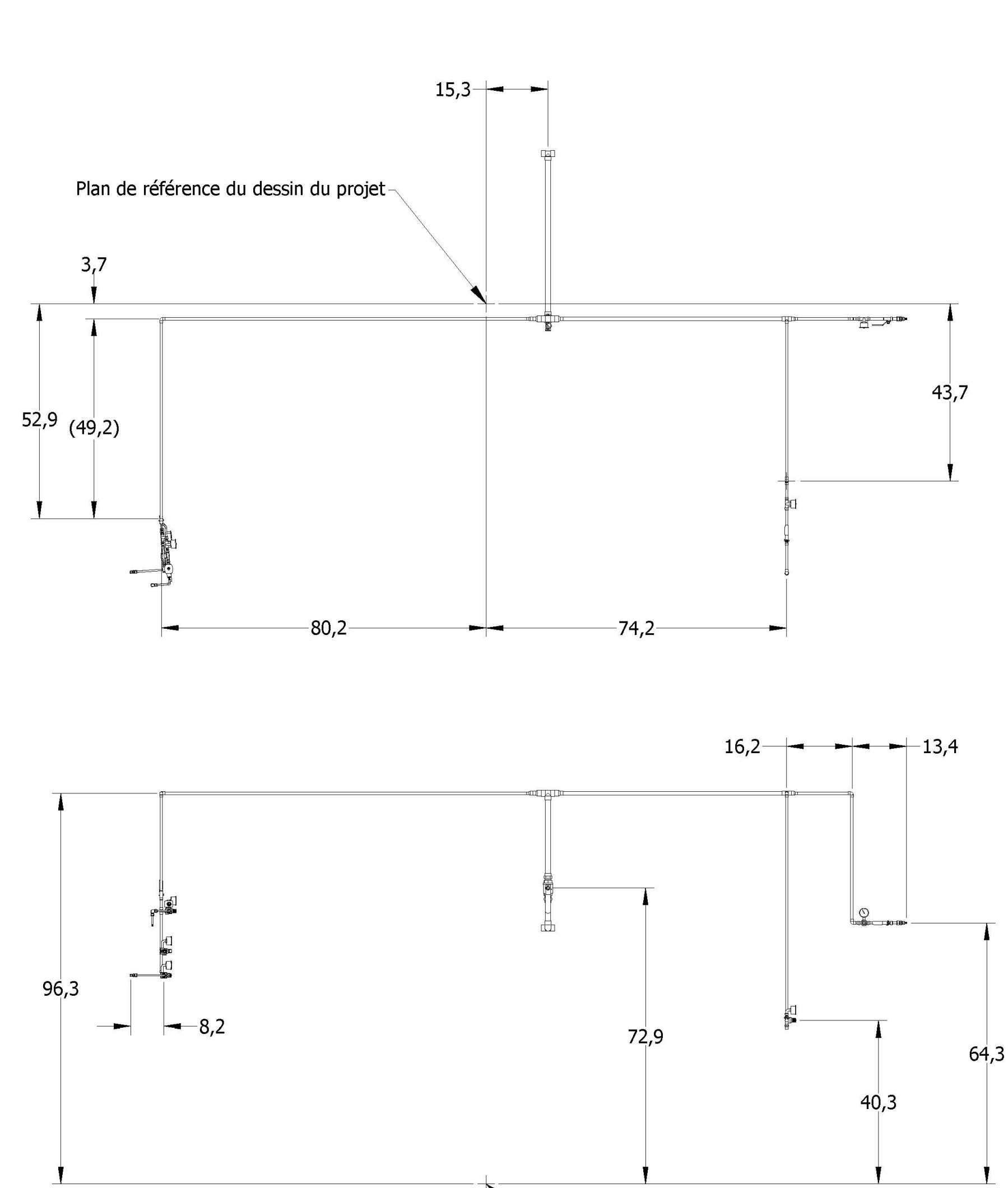
project	LABORATOIRE DAVID FLORIDA	project
	BÂTIMENT N° 65, SHIRLEY'S BAY (ONTARIO)	
	RÉNOVATION DE TV1 / TP2 DU TQF	
drawing	AL2 DU CONDITIONNEUR DE TV1 ET DE LA CMP DE TP2	dessin
designed	TQF	conçu
date		
drawn	TQF / B-OPS	dessiné
date		
reviewed	TQF	examiné
date		
approved	TQF	approuvé
date		
scale	NAE	
project no.	CSA13-G1	no. du projet
drawing no.	M5	no. du dessin

YVES GUINDON
DIRECTEUR, SÉCURITÉ ET INSTALLATIONS
M. FARID, Ing.
CHEF DE PROJET

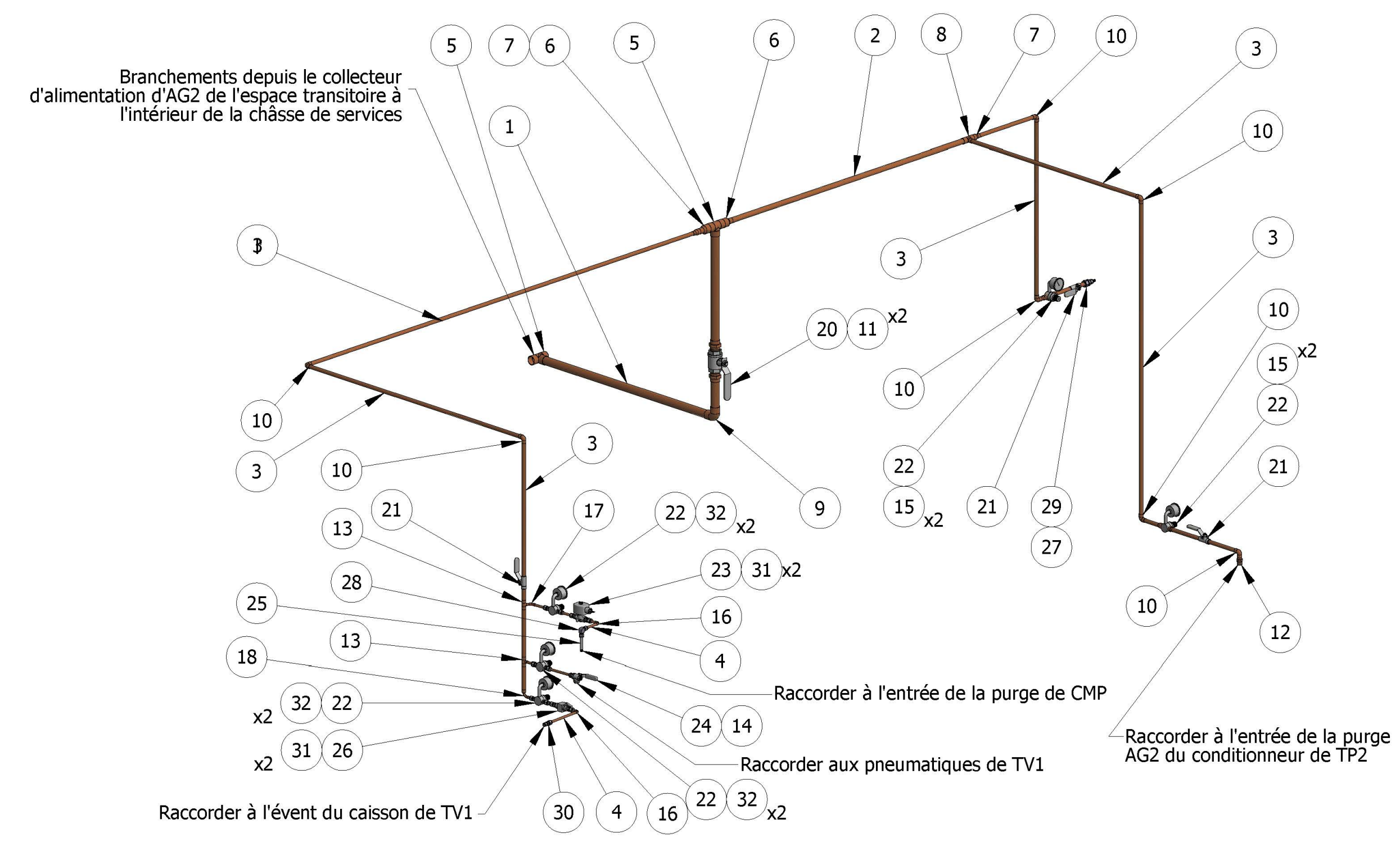
CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE « ASC » ET NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ OU REPRODUIT SANS L'AUTORISATION ÉCRITE EXPRESSE DE L'« ASC ».
LE TRANSFERT DE CE DESSIN SOUS FORME PAPIER OU ÉLECTRONIQUE À UNE AUTRE ORGANISATION DOIT ÊTRE POUR UNE UTILISATION PRÉCISE ET LIMITÉE SEULEMENT ET AVEC L'AUTORISATION PRÉALABLE DU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».
UNE FOIS CETTE UTILISATION TERMINÉE, TOUS LES EXEMPLAIRES PAPIER ET FICHIERS ÉLECTRONIQUES DOIVENT ÊTRE DÉTRUITS OU RETOURNÉS AU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».



Alimentations en azote gazeux au TV1 et TP2



LISTE DE PIÈCES			
ARTICLE	QTE	NOM DE PIÈCE	FOURNI PAR
1	5,5 pi	Tuyau en cuivre de 1-1/4 po de type « K » sur collecteur d'alimentation d'AG2 au TV1 et TP2	Entrepreneur
2	5 pi	Tuyau en cuivre de 1/2 po de type « K » sur collecteur d'alimentation d'AG2 de TP2	Entrepreneur
3	30 pi	Tuyau en cuivre de 1/2 po de type « K » sur collecteur d'alimentation d'AG2 de TP2, purge du caisson de TP2 et purge du conditionneur de TP2	Entrepreneur
4	3 pi	Tuyau en cuivre de 1/4 po de type « K » sur la purge de la CMP de TV1, les circuits pneumatiques de TV1 et l'événement du caisson de TV1	Entrepreneur
5	2	Té en cuivre de 1-1/4 po	Entrepreneur
6	2	Raccord de réduction en cuivre 1-1/4 po à 1/2 po	Entrepreneur
7	2	Raccord de réduction en cuivre 1/2 po à 1/4 po	Entrepreneur
8	1	Té de réduction en cuivre 1/2 po X 1/4 po X 1/4 po	Entrepreneur
9	1	Coude en cuivre 1-1/4 po 90°	Entrepreneur
10	7	Coude en cuivre 1/2 po 90°	Entrepreneur
11	2	Adaptateur en cuivre de tuyau de 1-1/4 po à 1-1/4 po MNPT	Entrepreneur
12	1	Adaptateur en cuivre de tuyau de 1/2 po à 1/2 po MNPT	Entrepreneur
13	2	Té de réduction en cuivre 1/2 po x 1/4 po x 1/4 po	Entrepreneur
14	1	Adaptateur en cuivre de tuyau de 1/4 po à 3/8 po MNPT	Entrepreneur
15	4	Adaptateur en cuivre de tuyau de 1/2 po à 1/4 po MNPT	Entrepreneur
16	2	Coude en cuivre de 1/2 po 90°	Entrepreneur
17	1	Coude en cuivre de 1/2 po 45°	Entrepreneur
18	1	Coude de réduction en cuivre de 1/2 po à 1/4 po	Entrepreneur
20	1	Vanne d'isolement principale d'AG2 de 1-1/4 po, McMaster	Propriétaire
21	3	Vanne d'isolement manuelle de 1/2 po, McMaster	Propriétaire
22	5	Régulateur miniature de 1/4 po avec jauge, Parker	Propriétaire
23	1	Électrovanne de 3/8 po, ASCO	Propriétaire
24	1	Clapet à bille à 3 voies en laiton de 3/8 po, McMaster	Propriétaire
25	1	Tube en ac. in. à l'entrée de purge de la CMP, modifié de McMaster	Propriétaire
26	1	Clapet à bille en laiton de 3/8 po à embout FNPT, McMaster	Propriétaire
27	1	Raccord-union de réduction Swagelock de 5/8 po à 3/8 po	Propriétaire
28	1	Coude Swagelock pour tube de 3/8 po de D.E.	Propriétaire
29	1	Tube souple Swagelock insert à 3/8 po de D.I.	Propriétaire
30	1	Raccord-union de réduction Swagelock 3/8 po à 1/4 po	Propriétaire
31	4	Adaptateur Swagelock de tube de 3/8 po à 3/8 po MNPT, B-600-1-6	Propriétaire
32	6	Adaptateur Swagelock de tube de 3/8 po à 1/4 po MNPT, B-600-1-4	Propriétaire



N°.	RÉVISION	Date
5.		
4.		
3.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	14 SEPT.
2.	ÉMIS POUR RÉVISION FINALE	14 SEPT.
1.	ÉMIS POUR RÉVISION	14 AOÛT

ESTAMPE PROFESSIONNELLE

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet
LABORATOIRE DAVID FLORIDA
BÂTIMENT N° 65, SHIRLEY'S BAY (ONTARIO)

RÉNOVATION DE TV1 / TP2 DU TQF

drawing / dessin
AG2 DE TV1 ET DE TP2

designed / conçu
date / date
TQF

drawn / dessiné
TQF / B-OPS

date / date
TQF

reviewed / examiné
date / date
TQF

approved / approuvé
date / date
TQF

scale / échelle
NAE

project no. / no. du projet
CSA13-G1

drawing no. / no. du dessin
M6

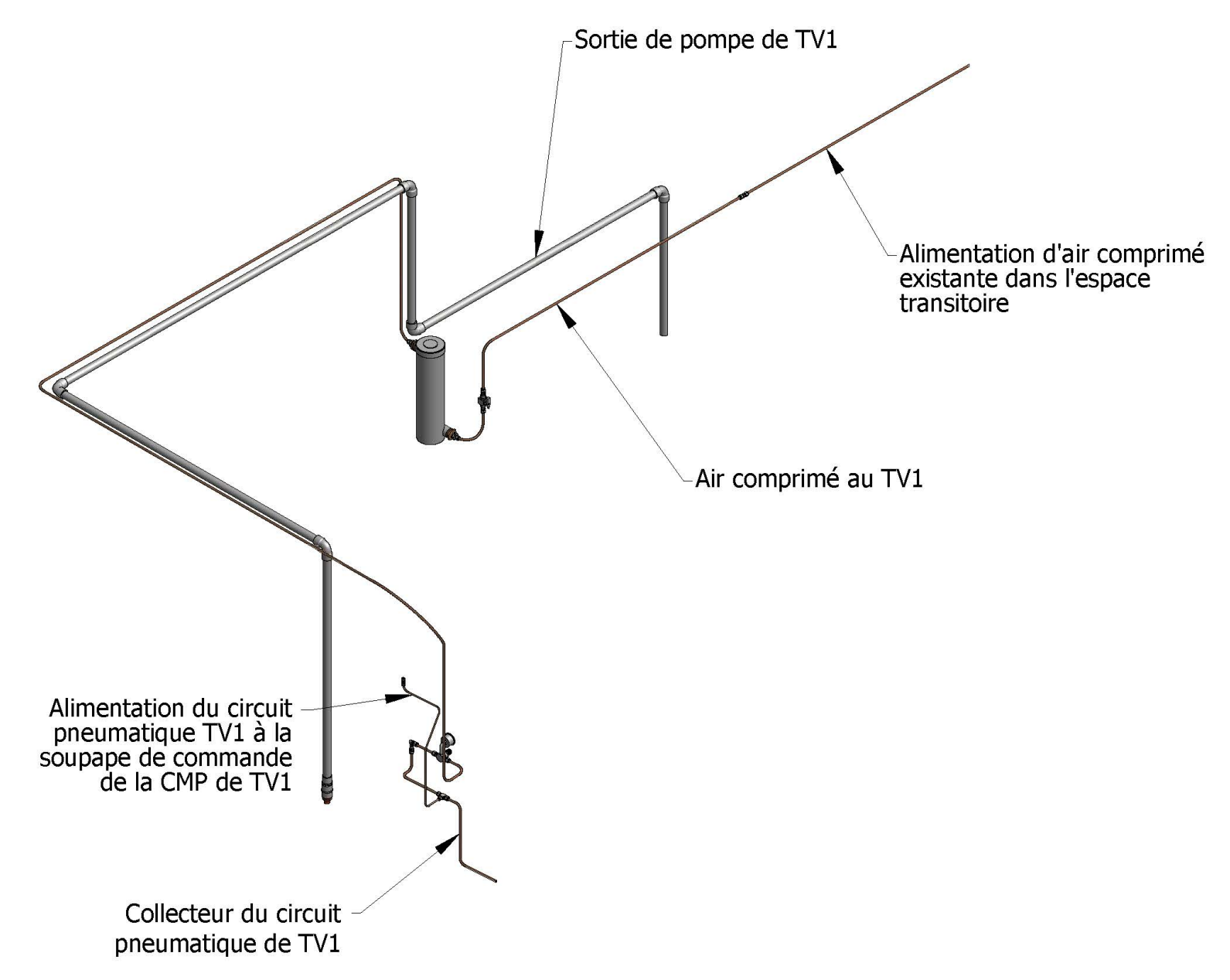
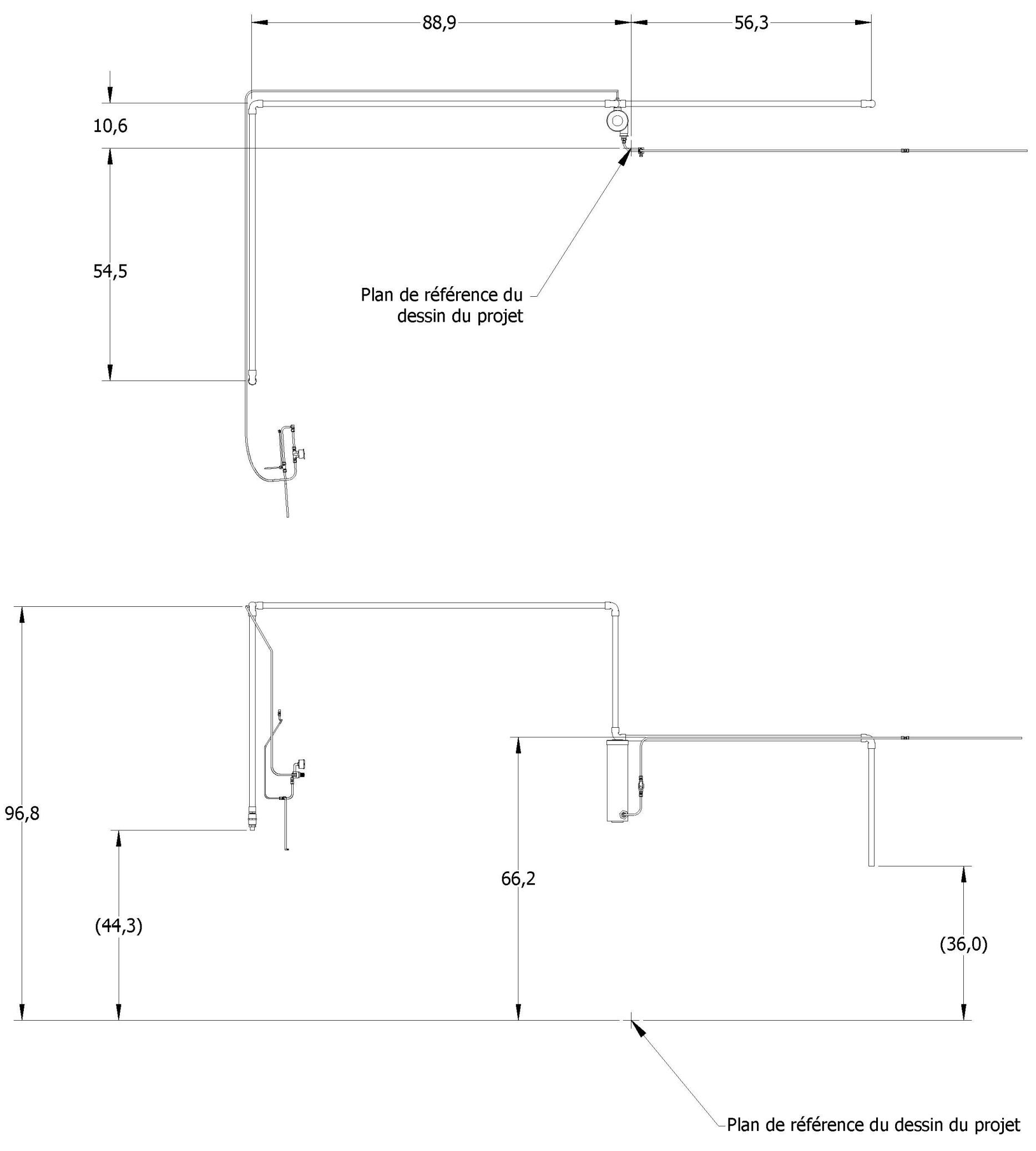
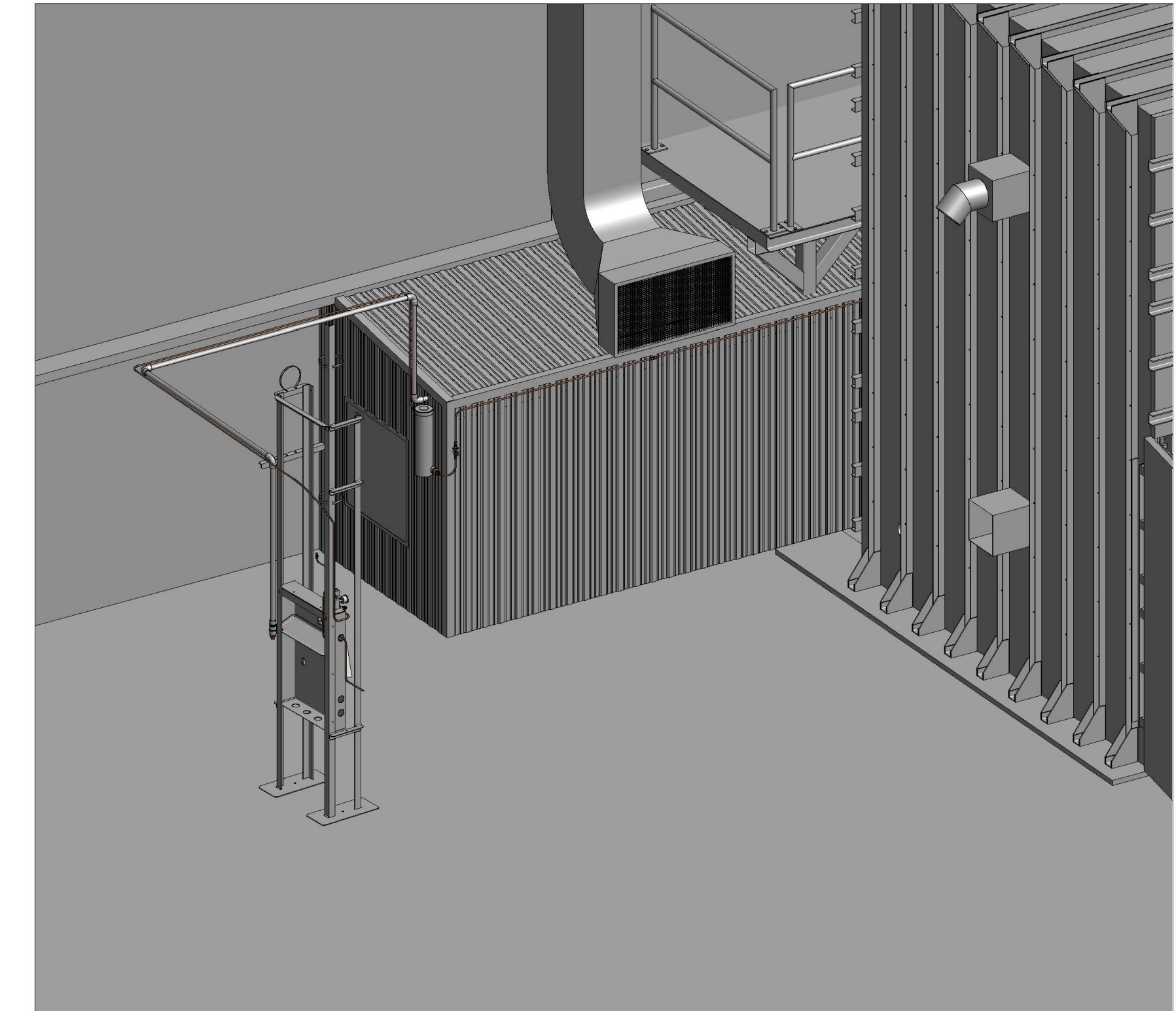
YVES GUINDON
DIRECTEUR, SÉCURITÉ ET INSTALLATIONS

M. FARID, Ing.
CHEF DE PROJET

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE « ASC » ET NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ OU REPRODUIT SANS L'AUTORISATION ÉCRITE EXPRESSE DE L'« ASC ».

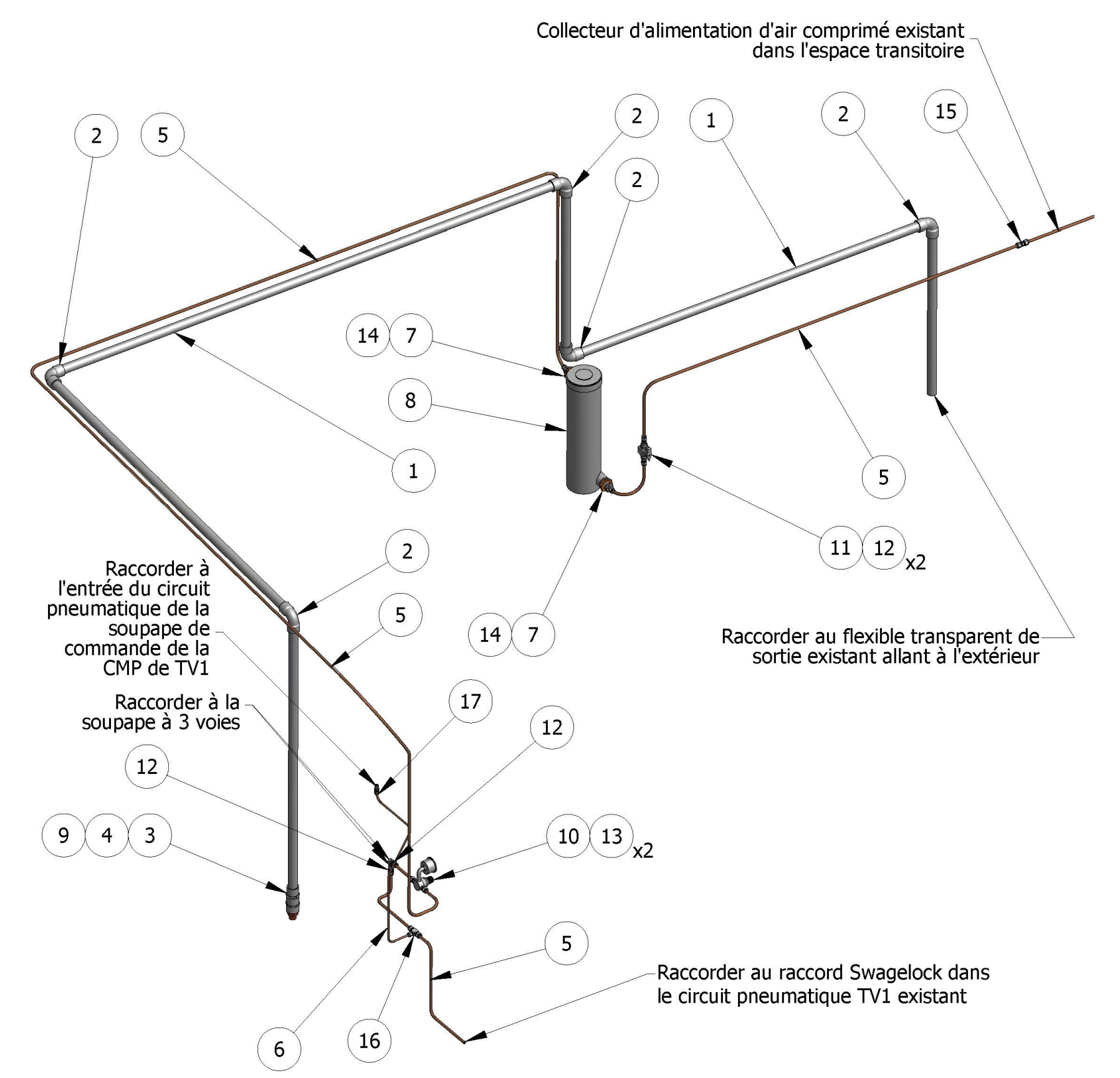
LE TRANSFERT DE CE DESSIN SOUS FORME PAPIER OU ÉLECTRONIQUE À UNE AUTRE ORGANISATION DOIT ÊTRE POUR UNE UTILISATION PRÉCISE ET LIMITÉE SEULEMENT ET AVEC L'AUTORISATION PRÉALABLE DU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».

UNE FOIS CETTE UTILISATION TERMINÉE, TOUS LES EXEMPLAIRES PAPIER ET FICHIERS ÉLECTRONIQUES DOIVENT ÊTRE DÉTRUITS OU RETOURNÉS AU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».



- REMARQUES**
- TOUTES LES DIMENSIONS ET LES QUANTITÉS INDIQUÉES SONT DES ESTIMATIONS APPROXIMATIVES ET À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET NE MODIFIENT EN RIEN LA VALEUR DU CONTRAT SI UN ÉCART EST CONSTATÉ DURANT LA CONSTRUCTION, L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES QUANTITÉS ET TOUTES LES LONGUEURS SUR PLACE.
 - TOUTES LES PIÈCES FOURNIES PAR LE PROPRIÉTAIRE DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR.
 - TOUT LE BRASAGE DOIT ÊTRE À L'ARGENT 15 % SIL-FOS AVEC PURGE À L'ARGON.
 - AUCUN FLUX SUR LES RACCORDS CUIVRE-CUIVRE.
 - FLUX RECOMMANDÉ SUR LES RACCORDS CUIVRE-LAITON.

Air comprimé de TV1, circuit pneumatique de TV1 et sortie de pompe de TV1



LISTE DE PIÈCES			
ARTICLE	QTE	NOM DE PIÈCE	FOURNI PAR
1	27 pi	Tuyau en PVC blanc pour mur standard de 1 po sur la sortie de pompe à prévidage de TV1	
2	5	Coude en PVC blanc de 1 po 90°	Entrepreneur
3	1	Adaptateur en PVC de tuyau de 1 po à 1 po MNPT	Entrepreneur
4	1	Raccord en PVC de 1 po FNPT	Entrepreneur
5	32 pi	Tube en cuivre de 3/8 po (3/8 po D.E.) sur l'alimentation d'air comprimé de TV1 et le circuit pneumatique de TV1	Entrepreneur
6	3 pi	Tube en cuivre de 1/8 po (1/4 po D.E.) sur l'alimentation du circuit pneumatique à la soupape de commande de la CMP de TV1	Entrepreneur
7	2	Raccord réducteur en bronze de 1 po MNPT à 3/8 po FNPT	Entrepreneur
8	1	Séchoir d'air	Entrepreneur
9	1	Adaptateur en cuivre de tuyau de 3/8 po à 1 po MNPT	Entrepreneur
10	1	Régulateur miniature de 3/8 po avec jauge, Parker R344-02CG	Propriétaire
11	1	Clapet à bille de 3/8 po à embout FNPT, MacMaster 4114T25	Propriétaire
12	4	Adaptateur Swagelock de tube de 3/8 po à 3/8 po MNPT, B-600-1-6	Propriétaire
13	2	Adaptateur Swagelock de tube de 3/8 po à 1/2 po MNPT, B-600-1-4	Propriétaire
14	2	Adaptateur Swagelock de tube de 3/8 po à 1/2 po MNPT, B-600-1-12	Propriétaire
15	1	Raccord-union Swagelock de 3/8 po, B-600-6	Propriétaire
16	1	Té de réduction Swagelock 3/8 po X 3/8 po X 1/2 po, B-600-3-6-4	Propriétaire
17	1	Adaptateur Swagelock de tube de 1/2 po à 1/2 po MNPT, B-400-1-4	Propriétaire

N°	RÉVISION	Date
5.		
4.		
3.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	14 SEPT.
2.	ÉMIS POUR RÉVISION FINALE	14 SEPT.
1.	ÉMIS POUR RÉVISION	14 AOÛT

ESTAMPE PROFESSIONNELLE

A
C

A detail no.
no. du détail

B location drawing no.
sur dessin no.

C drawing no.
dessin no.

A
B
C

project LABORATOIRE DAVID FLORIDA
BÂTIMENT N° 65, SHIRLEY'S BAY (ONTARIO)

RÉNOVATION DE TV1 / TP2 DU TQF

drawing AIR COMPRIMÉ, CIRCUIT PNEUMATIQUE ET SORTIE DE POMPE DE TV1

designed	TQF	conçu
date		
drawn	TQF / B-OPS	dessiné
date		
reviewed	TQF	examiné
date		
approved	TQF	approuvé
date		
scale	NAE	
project no.	CSA13-G1	no. du projet
drawing no.	M7	no. du dessin

REMARQUES D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALES :

- CES DESSINS DOIVENT ÊTRE LUS EN PARALLÈLE À L'ENSEMBLE DES SPÉCIFICATIONS DE CONTRAT, DESSINS ARCHITECTURAUX, STRUCTURELS, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES ÉMIS, SAUF SI REMPLACÉS OU MODIFIÉS PAR UNE DIRECTIVE, UN ADDENDA CORRECTIF OU DES SPÉCIFICATIONS ET DESSINS RÉVISÉS.
- TOUTS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA PARTIE 1 C22.1-02 DU CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ ET À LA PLUS RÉCENTE ÉDITION DU CODE DE SÉCURITÉ DE L'ONTARIO.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE L'APPROVISIONNEMENT (FOURNITURE, INSTALLATION ET CÂBLAGE) DE TOUT L'ÉQUIPEMENT INDIQUÉ SUR LES DESSINS ET LES SPÉCIFICATIONS DU CONTRAT SAUF SI MODIFIÉS OU REMPLACÉS PAR DES DESSINS RÉVISÉS OU UN ADDENDA AUX SPÉCIFICATIONS.
- LE SOUSMISSIONNAIRE RETENU DOIT COORDONNER ET PAYER TOUS LES PERMIS ET LES TRAVAUX À ÊTRE RÉALISÉS PAR LES AUTORITÉS LOCALES Y COMPRIS L'INSPECTION PAR L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE ET LES ESSAIS.
- TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE. L'EMPLACEMENT EXACT DE L'ÉQUIPEMENT DÉPEND DES MESURES SUR PLACE. LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT EN POUÇES.
- IL EST RECOMMANDÉ À TOUS LES SOUSMISSIONNAIRES ET LEURS SOUS-TRAITANTS DE PARTICIPER À LA VISITE DU SITE AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC LES CONDITIONS DU SITE ET L'ÉTENDUE EXACTE DES TRAVAUX.
- SI L'Y A DIVERGENCE SUR LES DESSINS DE L'INGÉNIEUR, L'ENTREPRENEUR DOIT, PENDANT L'ADJUDICATION, RETENIR LA MESURE PLUS GRANDE OU LA PLUS IMPORTANTE. TOUTE DIFFÉRENCE DOIT ÊTRE SIGNALÉE À L'INGÉNIEUR AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
- LES DESSINS N'ONT PAS POUR VOCATION DE REPRÉSENTER TOUS LES DÉTAILS DE TOUTES LES TRAJECTOIRES, DÉVIATIONS, ETC., DES CONDUITES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'EXAMINER EN DÉTAIL LE CHANTIER AVANT LA CLÔTURE DE L'APPEL D'OFFRES AFIN D'INCLURE DANS SON PRIX DE SOUMISSION TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE ET TOUS LES MATÉRIAUX REQUIS POUR FOURNIR UN SYSTÈME COMPLET EXPLOITABLE COMME DEMANDE.
- LES PIÈCES INDIQUÉES SUR LES DESSINS COMME DEVANT ÊTRE FOURNIES PAR LE PROPRIÉTAIRE DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT INSTALLÉES ET SUPPORTÉES PAR L'ENTREPRENEUR.
- TOUT LE CÂBLAGE DOIT ÊTRE DE FILS MULTIBRINS EN CUIVRE DE CALIBRE 12 AWG AU MINIMUM, SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES CONDUITES ET LES BOÎTES DE JONCTION NE DOIVENT PAS SUPPORTER UNE CHARGE DE PLUS DE 60 % DE LEUR CAPACITÉ NOMINALE MAXIMUM.
- TOUTES LES CANALISATIONS ET L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES DOIVENT SUIVRE LES LIGNES DU BÂTIMENT ET DOIVENT ÊTRE SOUTENUS SÉPARÉMENT DE LA STRUCTURE DU BÂTIMENT. UN CONDUCTEUR DE TERRE EST REQUIS DANS TOUTES LES CANALISATIONS ÉLECTRIQUES.
- TOUTS LES CONNECTEURS ET TOUS LES ACCOUPLEMENTS DOIVENT ÊTRE EN ACIER AVEC DES COLS ISOLÉS. TOUTES LES CONDUITES DOIVENT ÊTRE DES TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES D'AU MOINS 3/4 PO SAUF INDICATION CONTRAIRE, LE CÂBLE BLINDÉ N'EST PAS UNE CONDUITE ET LE CHEF DE PROJET DOIT EN APPROUVER L'UTILISATION.
- DISPOSER TOUTES LES BOÎTES SUR DES SECTIONS DROITES, CHAQUE BOÎTE DOIT ÊTRE SCELLÉE.
- TOUTES LES SECTIONS DE CONDUITES DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉES PAR DES CODES DE COULEURS CONFORMÉMENT AU CODE DE COULEURS DU BÂTIMENT, TOUTES LES CONDUITES DOIVENT ÊTRE MARQUÉES AU DÉBUT ET À LA FIN DE CHAQUE SECTION ET DES DEUX CÔTÉS DE CHAQUE MUR, DU RUBAN ÉLECTRIQUE STANDARD DOIT ÊTRE UTILISÉ POUR LE MARQUAGE.
- L'ENSEMBLE DES PRISES, DES COMMUTEURS ET DES JACKS DE COMMUNICATION DOIVENT ÊTRE BLANCS, STYLE DECORA AVEC COUVERCLE EN ACIER INOXYDABLE BROSSE, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- L'UTILISATION D'ATTACHES AUTOBLOQUANTES OU DE FIL D'ATTACHE N'EST PAS ACCEPTABLE.
- LES MODÈLES EN 3D INDIQUÉS SUR LES DESSINS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET NE VISENT PAS À MONTRER TOUTES LES PIÈCES ÉLECTRIQUES TELLES QUE LES BOÎTES DE JONCTION, LES LB, ETC. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE L'INSTALLATION COMPLÈTE CONFORMÉMENT AU CODE.
- TOUTES LES LONGUEURS DE CONDUITES INDIQUÉES SUR LES DESSINS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT, L'ENTREPRENEUR DOIT EXAMINER LE SITE AFIN DE DÉTERMINER LE PARCOURS ET LES DIMENSIONS EXACTS.
- CERTAINES LONGUEURS DE CONDUITES NE SONT PAS ILLUSTRÉES SUR LES MODÈLES 3D. L'ENTREPRENEUR DOIT SUIVRE TOUS LES GRAPHIQUES LINÉAIRES, LES SCHEMAS, LES MODÈLES 3D ET LES TABLEAUX POUR CONNAÎTRE LA TOTALITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.
- IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ATTRIBUTION DU CONTRAT, L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE À L'INGÉNIEUR UN CALENDRIER DES TRAVAUX DÉTAILLÉ, SOUS FORME D'UN DIAGRAMME EN BARRÉS INFORMATISÉ DÉCRIVANT TOUTES LES ACTIVITÉS DU PROJET ET LES ARRÊTS PRÉVUS.
- FORER LES MURS ET LES PLANCHERS POUR LES NOUVEAUX SERVICES ET LE NOUVEAU CÂBLAGE. SCELLER TOUTES LES OUVERTURES EXISTANTES APRÈS QUE LES SERVICES AIENT ÉTÉ RETIRÉS FAIT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- INSTALLER L'ÉQUIPEMENT CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.
- SE REPORTER AUX NOTES 29, 30, 31 ET 32 SUR LE DESSIN A1 POUR TOUS LES SUPPORTS DE SERVICES ET CROCHETS DE TUYAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES SALLES BLANCHES DOIVENT ÊTRE PRÉVUS À L'AVANCE ET DOIVENT ÊTRE APPROUVÉS PAR LE CHEF DE PROJET DE L'ASC. RESPECTER EN TOUT TEMPS LES NORMES DE CLASSE 100 000 POUR LES SALLES BLANCHES.
- LES TRAVAUX DE CE PROJET PEUVENT ÊTRE EXÉCUTÉS À DES HAUTEURS DE PLUS DE ± 15 M (± 50 PI). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUT LE PERSONNEL ET TOUS LES SOUS-TRAITANTS ONT REÇU UNE FORMATION POUR LE TRAVAIL SUR CHARPENTES SURÉLEVÉES ET EN PROTECTION CONTRE LES CHUTES.
- TOUTS LES SERVICES ET L'ÉQUIPEMENT INDIQUÉ COMME DEVANT ÊTRE RETIRÉ DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ENTIÈREMENT ET COMPLÈTEMENT AINSI QUE TOUS LES SERVICES, SUPPORTS, CROCHETS, ETC. S'Y RAPPORANT. TOUT COMPOSANT ABANDONNÉ OU INUTILISÉ TROUVÉ DANS LE CADRE DE CE PROJET DOIT ÊTRE RETIRÉ DU SERVICE, ENLEVÉ ET TOUS CEUX QUI RESTENT, LE CAS ÉCHÉANT, DOIVENT ÊTRE RENDUS SÉCURITAIRES.
- LES DESSINS NE VISENT PAS À MONTRER LES DÉTAILS DE CHAQUE COMPOSANT À ÊTRE INSTALLÉ OU RETIRÉ. ILS NE FONT QUE DONNER UN APERÇU GÉNÉRAL DE L'ENVERGURE DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ D'EXAMINER LES CONDITIONS DU SITE PENDANT LA PÉRIODE DE SOUMISSION ET D'EXAMINER L'ENVERGURE DE LA DÉMOLITION, DES RETRAITS ET DES NOUVELLES INSTALLATIONS.
- LE PROPRIÉTAIRE DOIT POUVOIR CONSERVER L'ENSEMBLE DES COMPOSANTS ET DU MATÉRIEL RETIRÉS. CONSULTER LE PROPRIÉTAIRE À CE SUJET ET LUI REMETTRE LES BIENS QU'IL DEMANDE. JETER TOUT MATÉRIEL OU SERVICES NON DÉSIRÉS RESTANTS ET LES RETIRER DU SITE.
- IL EST IMPÉRATIF DE NE PAS EXPOSER LE BÂTIMENT NI AUCUNE PARTIE DE CELUI-CI AU BRUIT, À LA POUSSIÈRE OU À TOUTE AUTRE CONDITION ENVIRONNEMENTALE INACCEPTABLE, ET CE, PENDANT TOUTE LA DURÉE DU PROJET. TOUTE ACTIVITÉ PRODUISANT DU BRUIT, DE LA POUSSIÈRE OU DES ODEURS DOIT ÊTRE RÉALISÉE APRÈS LES HEURES DE TRAVAIL OU LES FINS DE SEMAINE, EN COORDINATION AVEC LE CHEF DE PROJET DE L'ASC ET EN DONNANT UN PRÉAVIS MINIMUM DE 48 HEURES.



LES ARTICLES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS DU CÔTÉ DE LA CHASSE POUR SERVICES VUE 1 E1



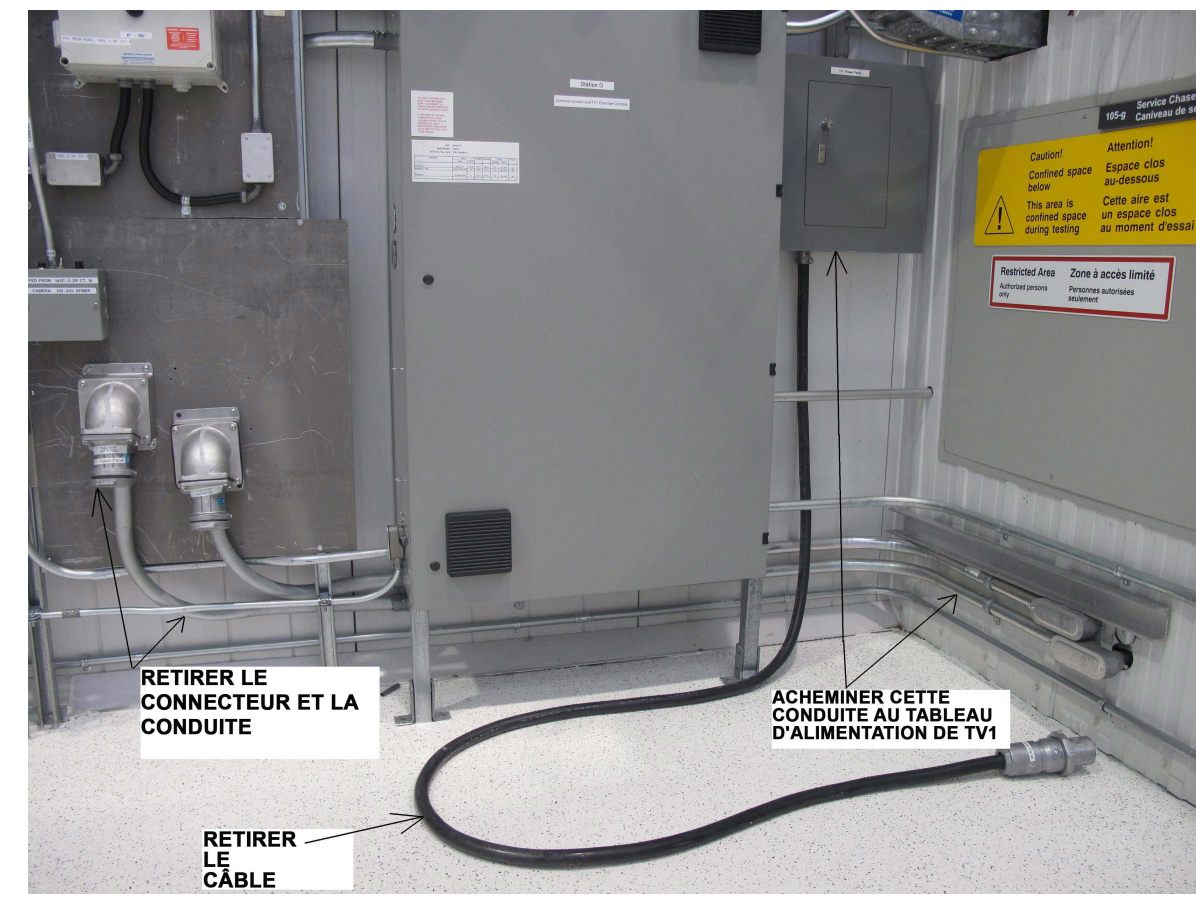
DÉBRANCHER LE CONDITIONNEUR DE TP2 VUE 2 E1



VUE D'ENSEMBLE, RETIRER LA GRILLE VUE 3 E1



RETIRER LA GRILLE EXISTANTE AINSI QUE TOUS LES SUPPORTS ET LES ACCESSOIRES VUE 4 E1



BRIDE D'ALIMENTATION DE TV1 VUE 5 E1



VIEUX TABLEAU ÉLECTRIQUE DE TV1 VUE 6 E1

YVES GUINDON
DIRECTEUR, SÉCURITÉ ET INSTALLATIONS

M. FARID, Ing.
CHEF DE PROJET

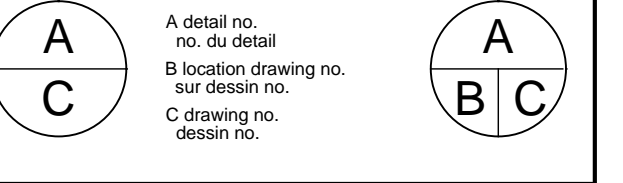
CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE « ASC » ET NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ OU REPRODUIT SANS L'AUTORISATION ÉCRITE EXPRESSE DE L'« ASC ».

LE TRANSFERT DE CE DESSIN SOUS FORME PAPIER OU ÉLECTRONIQUE À UNE AUTRE ORGANISATION DOIT ÊTRE POUR UNE UTILISATION PRÉCISE ET LIMITÉE SEULEMENT ET AVEC L'AUTORISATION PRÉALABLE DU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».

UNE FOIS CETTE UTILISATION TERMINÉE, TOUS LES EXEMPLAIRES PAPIER ET FICHIERS ÉLECTRONIQUES DOIVENT ÊTRE DÉTRUITS OU RETOURNÉS AU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».

5.		
4.		
3.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	14 SEPT.
2.	ÉMIS POUR RÉVISION FINALE	14 SEPT.
1.	ÉMIS POUR RÉVISION	14 AOÛT
N°.	RÉVISION	Date

ESTAMPE PROFESSIONNELLE



project LABORATOIRE DAVID FLORIDA project
BÂTIMENT N° 65, SHIRLEY'S BAY (ONTARIO)
RÉNOVATION DE TV1 / TP2 DU TQF

NOTES SUR L'ÉLECTRICITÉ, LES MODIFICATIONS ET LA DÉMOLITION

designed	TQF	conçu
date		
drawn	TQF / B-OPS	dessiné
date		
reviewed	TQF	examiné
date		
approved	TQF	approuvé
date		
scale	NAE	

project no. **CSA13-G1** no. du projet
drawing no. **E1** no. du dessin

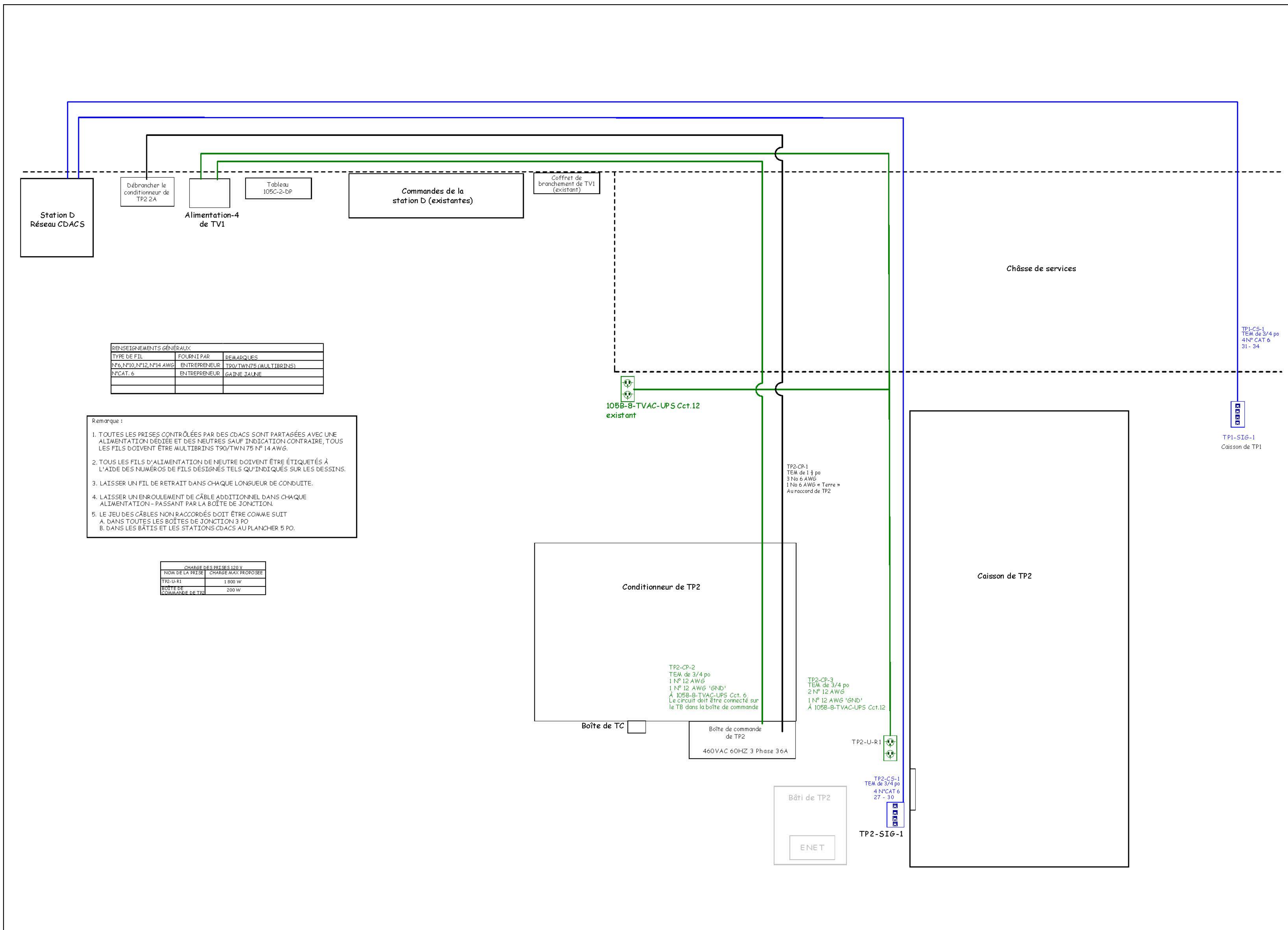
YVES GUINDON
DIRECTEUR, SÉCURITÉ ET INSTALLATIONS

M. FARID, Ing.
CHEF DE PROJET

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE « ASC » ET NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ OU REPRODUIT SANS L'AUTORISATION ÉCRITE EXPRESSE DE L'« ASC ».

LE TRANSFERT DE CE DESSIN SOUS FORME PAPIER OU ÉLECTRONIQUE À UNE AUTRE ORGANISATION DOIT ÊTRE POUR UNE UTILISATION PRÉCISE ET LIMITÉE SEULEMENT ET AVEC L'AUTORISATION PRÉALABLE DU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».

UNE FOIS CETTE UTILISATION TERMINÉE, TOUS LES EXEMPLAIRES PAPIER ET FICHIERS ÉLECTRONIQUES DOIVENT ÊTRE DÉTRUITS OU RETOURNÉS AU CHARGÉ DE PROJET DE L'« ASC ».



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		
TYPE DE FIL	Fourni par	REMARQUES
N°6, N°10, N°12, N°14 AWG	ENTREPRENEUR	T90/TWN75 (MULTIBRINS)
N°CAT. 6	ENTREPRENEUR	GAINÉ JAUNE

- Remarque :
- TOUTES LES PRISES CONTRÔLÉES PAR DES CDACS SONT PARTAGÉES AVEC UNE ALIMENTATION DÉDIÉE ET DES NEUTRES SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES FILS DOIVENT ÊTRE MULTIBRINS T90/TWN75 N° 14 AWG.
 - TOUS LES FILS D'ALIMENTATION DE NEUTRE DOIVENT ÊTRE ÉTIQUETÉS À L'AIDE DES NUMÉROS DE FILS DÉSIGNÉS TELS QU'INDIQUÉS SUR LES DESSINS.
 - LAISSER UN FIL DE RETRAIT DANS CHAQUE LONGUEUR DE CONDUITE.
 - LAISSER UN ENROULEMENT DE CÂBLE ADDITIONNEL DANS CHAQUE ALIMENTATION - PASSANT PAR LA BOÎTE DE JONCTION.
 - LE JEU DES CÂBLES NON RACCORDÉS DOIT ÊTRE COMME SUIV :
A. DANS TOUTES LES BOÎTES DE JONCTION 3 PO
B. DANS LES BÂTIS ET LES STATIONS CDACS AU PLANCHER 5 PO.

CHARGE DES PRISES 120 V	
NOM DE LA PRISE	CHARGE MAX. PROPOSÉE
TP2-U-R1	1800 W
BOÎTE DE COMMANDE DE TP2	200 W

N°.	RÉVISION	Date
5.		
4.		
3.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	14 SEPT.
2.	ÉMIS POUR RÉVISION FINALE	14 SEPT.
1.	ÉMIS POUR RÉVISION	14 AOÛT

ESTAMPE PROFESSIONNELLE

A detail no. / no. du détail
 B location drawing no. / sur dessin no.
 C drawing no. / dessin no.

project	LABORATOIRE DAVID FLORIDA	project	
	BÂTIMENT N° 65, SHIRLEY'S BAY (ONTARIO)		
	RÉNOVATION DE TV1 / TP2 DU TQF		
drawing	SCHÉMA DE CÂBLAGE DU CAISSON ET DU CONDITIONNEUR DE TP2	dessein	
designed	TQF	conçu	
date			
drawn	TQF / B-OPS	dessiné	
date			
reviewed	TQF	examiné	
date			
approved	TQF	approuvé	
date			
scale	NAE		
project no.	CSA13-G1	no. du projet	
drawing no.	E2	no. du dessin	